

De : EDU - PH

À : **Mmes & MM. les Membres du CA**

**Conseil d'Administration**  
**22-23 mai 2015**

**Le projet de réforme du collège (rentrée septembre 2016)**

## **I. CONTEXTE**

Les constats concernant le collège sont connus. Le collège « unique » n'est plus adapté aujourd'hui car il propose exactement le même enseignement à tous les élèves d'une classe d'âge, sans tenir compte de leur diversité. Il fait office de « petit lycée général » sans prendre en compte le fait que certains enfants vont s'orienter et davantage s'épanouir dans des filières technologiques et professionnelles.

Trop d'élèves y sont en difficultés scolaires ou s'y ennuiant, ce qui engendre des problèmes d'absentéisme, de décrochage, de comportement. Démotivés par leurs résultats scolaires, ces adolescents manquent de confiance en eux, ont du mal à envisager leur avenir, à se projeter dans une orientation qui leur plaise.

Les spécialistes considèrent cependant que les filières orientant trop tôt les jeunes dans une voie déterminée tirent le niveau général des élèves vers le bas. Par ailleurs, une orientation en filière dès la 5<sup>ème</sup> augmente généralement le nombre d'élèves orienté vers la filière professionnelle. Or, face à l'avènement de la « société de la connaissance la France enregistre déjà un retard car elle n'atteint pas le taux de 50 % de jeunes ayant un diplôme du supérieur (taux que préconise l'Europe)».

Les constats et recommandations du Haut Conseil de l'Éducation dans son rapport de 2010 sur le collège<sup>1</sup> sont les suivants : « Le nouveau collège doit également mieux préparer les parcours ultérieurs de ses élèves. En aval, l'offre d'enseignement est diversifiée, ce qui se traduit par l'existence de trois voies distinctes (générale, technologique et professionnelle) et de multiples séries. Or le collège actuel, dont les programmes préparent en priorité au lycée général et privilégient les savoirs abstraits, n'accorde que trop peu de place aux activités pratiques et à l'approche inductive, même dans des disciplines qui s'y prêtent parfaitement comme la technologie. C'est pourquoi le Haut Conseil de l'Éducation préconise que les enseignements tiennent compte « de toutes les formes d'intelligence, y compris l'habileté manuelle et les autres possibilités du corps », comme il l'a déjà souligné dans ses recommandations pour le socle commun. La culture manuelle et technologique devrait faire l'objet d'un enseignement pour tous les élèves de la sixième à la troisième, à parité d'estime avec les disciplines traditionnelles, parce qu'elle permet de valoriser des aptitudes différentes, dont certaines sont indispensables dans la vie de tous les jours, et qu'elle concourt à l'acquisition des compétences du socle.»

<sup>1</sup> [http://www.hce.education.fr/gallery\\_files/site/21/60.pdf](http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/60.pdf)

Face aux progrès des neurosciences et aux recherches sur l'impact des émotions sur l'intelligence, certains enseignants - chercheurs regrettent l'absence de diversité des formes d'intelligence prises en compte dans notre système scolaire. Ils font référence aux travaux de l'américain Howard Gardner sur les neuf formes d'intelligence, et dénoncent un système scolaire qui ne s'intéresse qu'aux aptitudes "logico-mathématiques" et "verbo-linguistiques", laissant ainsi les sept autres de côté.<sup>2</sup>

Les préconisations vont donc dans le sens de :

- Une meilleure adaptation de chaque établissement à la spécificité de son public, et donc davantage de souplesse, d'autonomie laissée à l'établissement. Ainsi par exemple, pour un collège dont les élèves vont aller majoritairement vers la voie professionnelle, il est intéressant de travailler sur des projets concrets avec les entreprises locales. Au contraire, quand les élèves ont un très bon niveau, l'établissement peut aller plus loin dans l'approfondissement des programmes.
- Une diversification des pédagogies voire des disciplines, actuellement trop uniquement intellectuelles et abstraites pour certains élèves, afin de valoriser d'autres formes d'intelligences, d'autres capacités (relationnelles, manuelles, pratiques, techniques, culturelles, artistiques ...).

## II. LE PROJET DE REFORME DU COLLEGE

### a. *Le cadre général*

#### 1.1 Un nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture

Un nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture a été proposé par le Conseil supérieur des programmes au Conseil supérieur de l'éducation. Il a été publié par décret n° 2015-372 du 31-3-2015 au Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015.

On retrouve les mêmes chapitres que dans le précédent socle commun, même si parfois organisés différemment (les mathématiques sont regroupés avec les « langages pour penser et communiquer ») et rédigés différemment (cf. Annexe 1). Certains points sont plus développés, comme le point « Méthodes et outils pour apprendre » qui fait référence à « l'organisation du travail personnel » et à « la coopération et réalisation de projets ».

D'une manière générale, il est plus complet que le précédent socle commun, même si celui-ci avait été complété par une grille de référence<sup>3</sup>. La rédaction insiste davantage sur ce que **doit savoir l'élève** que sur ce que **l'enseignant doit lui apprendre**, mais n'est-ce pas la même chose ? (A titre d'exemple sur l'orthographe et le vocabulaire : ancien socle : « l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire et l'enrichissement quotidien du vocabulaire » ; nouveau socle : « Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis. »)

---

<sup>2</sup> Howard Gardner, psychologue et éducateur de Harvard met en exergue 9 formes d'intelligence : verbo-linguistique, logico-mathématique, spatiale, musicale, corporelle-kinesthésique, interpersonnelle, intrapersonnelle, naturaliste-écologique, existentielle

<sup>3</sup> [http://cache.media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/18/2/socle-Grilles-de-referenc-palier3\\_169182.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/18/2/socle-Grilles-de-referenc-palier3_169182.pdf)

Selon certains syndicats d'enseignants, le nouveau socle commun semble parfois s'adresser à un élève trop « idéal »<sup>4</sup>. Pour d'autres au contraire, il a l'avantage d'être ambitieux pour l'École et pour les élèves.

L'UNAF a déposé un amendement au CSE lors de la présentation de ce nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture pour insister sur l'importance de l'Histoire de France<sup>5</sup>. Cet amendement n'a pas été repris mais les programmes sont rassurants car ils portent très majoritairement sur l'histoire de France (cf. ci-dessous).

Les programmes du primaire et du collège ont par ailleurs été revus par le Conseil supérieur des programmes et les projets sont actuellement en phase de consultation auprès des enseignants. Ils feront l'objet d'une consultation du Conseil supérieur de l'éducation en septembre 2015<sup>6</sup>.

Certains médias font état d'une disparition de thèmes essentiels en Histoire. Une analyse précise montre que les principaux thèmes des anciens programmes sont traités (même si parfois formulés autrement) mais que certains « sous-thèmes » sont proposés en balance avec un autre, au choix de l'enseignant, car les programmes d'Histoire sont très chargés. A titre d'exemple, en 5<sup>ème</sup> dans le chapitre : « Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident chrétien du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », un choix est proposé entre une étude plus approfondie du monde rural (« Une société rurale encadrée par l'Église ») ou des villes (« Essor des villes et éducation »). (cf. Annexe 2).

Ces choix ont parfois été remis en cause car ils semblaient minimiser l'étude des racines chrétiennes ou philosophiques de l'histoire de la France (par exemple : mettre en option en 5<sup>ème</sup> l'étude des conflits religieux du 15<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> ou en 4<sup>ème</sup> du siècle des lumières). Ce qu'on peut remarquer c'est qu'en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> seul 1 chapitre sur 7 est mis en option, alors que ce n'est pas le cas en 5<sup>ème</sup>, où 3 chapitres sur 6 sont concernés, ce qui est beaucoup. Par ailleurs, le choix des chapitres en option est-il judicieux ? N'aurait-on pas pu mettre en option des chapitres moins fondamentaux ?

L'UNAF sera attentive à la consultation des enseignants en Histoire, qui permettra d'apporter un premier éclairage.

## 1.2 Organisation du futur collège

Il s'agit pour l'instant d'un projet de réforme : un décret et un arrêté ont été présentés au CSE (Conseil supérieur de l'Éducation) le 10 avril. Celui-ci a voté largement en faveur de ces deux textes

---

<sup>4</sup> A titre d'exemple « L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance. »

<sup>5</sup> Concernant la partie 5 : l'espace et le temps. (Dans le paragraphe « Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur : les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ; rajouter : « Les périodes et les dates principales, les grandes figures et les événements fondateurs de l'histoire de France et de la construction européenne ». Exposé des motifs : « Pour développer le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, il est nécessaire d'ancrer les élèves et futurs citoyens dans l'histoire de leur pays (ou celui dans lequel ils vivent) et de l'Europe. Ils pourraient ainsi mieux se situer face aux enjeux mondiaux actuels »).

<sup>6</sup> Ils sont consultables en détail sur

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/03/8/programme\\_C3\\_adopt%C3%A9\\_CSP\\_412038.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/03/8/programme_C3_adopt%C3%A9_CSP_412038.pdf) et [http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/04/3/Programme\\_C4\\_adopt%C3%A9\\_412043.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/04/3/Programme_C4_adopt%C3%A9_412043.pdf)

(51 voix pour dont l'UNAF, 25 voix contre, 1 abstention). Un document présente par ailleurs la réforme sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

Pour remédier en partie à l'hétérogénéité des élèves et donner plus de capacité à l'établissement de s'adapter au profil de ses élèves sur son territoire, la réforme du collège présentée au Conseil supérieur de l'éducation prévoit que 20% des heures (3h en 6<sup>ème</sup>, 4h de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) seront configurées par l'établissement en :

1. **Accompagnement personnalisé en classe de 3h en 6<sup>ème</sup> et 1h dans les autres classes par petits groupes de niveaux**

? Au lieu actuellement de 2h pour la division (et non par élève) en classe entière uniquement en 6<sup>ème</sup>

Ces heures d'accompagnement personnalisé, assurées par les enseignants, ont pour objectifs d'approfondir des connaissances pour les meilleurs élèves ou de progresser dans les méthodes (prise de note, apprendre une leçon, réviser ...).

2. **« Enseignements pratiques inter-disciplinaires » (EPI) de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de 2h à 3h (suivant que l'accompagnement personnalisé est de 1 ou 2h).** Les modules complémentaires EPI pourront se faire en petits groupes avec l'intervention conjointe de plusieurs enseignants. Ils aboutiront à des réalisations « concrètes, individuelles et collectives ». Ils permettront aux élèves d'apprendre le travail en équipe, de s'exprimer à l'oral, de conduire un projet...

Ils pourront porter sur les 8 champs suivants :

- ? corps, santé, bien-être, sécurité
- ? culture et création artistique
- ? transition écologique et développement durable
- ? information, communication, citoyenneté
- ? langues et cultures de l'Antiquité
- ? langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales
- ? monde économique et professionnel
- ? sciences, technologie et société,

Les EPI s'inscrivent dans le cadre de programmes définis au niveau national et participent à l'acquisition du socle commun de connaissance, de compétences et de culture. En animant un EPI, un professeur traite bien de sa discipline et **du programme**, avec une pédagogie différente. Les EPI seront évalués notamment dans le cadre du brevet. En cela, les EPI diffèrent des Itinéraires de découverte (IDD) qui n'avaient pas de supports programmatiques et ne concernaient que la 5<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> à hauteur de 2h par semaine (au lieu de 3h dès la 5<sup>ème</sup> pour les EPI).

Ces enseignements pourront valoriser des compétences variées : travail sur projet, en équipe, compétences mobilisées diverses ...

Les élèves travailleront sur au moins 2 thèmes différents par an de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. 6 à 8 thématiques leur seront proposées chaque année.

Les 80% des heures prévues restant sont dévolus aux cours classiques en classe entière : Français, Maths, Education physique et sportive, Histoire géographie et enseignement moral et civique, Sciences et vie de la terre, enseignement artistique (arts plastiques et éducation musicale) et langue vivante. Une deuxième langue est par ailleurs prévue dès la 5<sup>ème</sup>.

? Au total, le nombre d'heures de cours n'a pas été modifié, avec **les mêmes répartitions par discipline**, même si certaines heures seront sous forme d'accompagnement personnalisé ou d'« enseignements pratiques interdisciplinaires ».

? Une pause méridienne de 1h30 sera obligatoire.

**b. La question des langues**



(Cf. Annexe 3 - tableau comparatif)

D'une manière générale, il y aura un renforcement de l'apprentissage des langues vivantes :

- Les élèves commenceront une première langue dès le CP
- Ils commenceront une deuxième langue dès la 5<sup>ème</sup> au lieu de la 4<sup>ème</sup>. (Au cours de leur scolarité au collège, les élèves suivront ainsi 54 heures de plus de langue vivante 2).
- Dans les « enseignements pratiques interdisciplinaires », dans le volet « langue et culture étrangère », il pourra y avoir des cours en langue d'une discipline non linguistique (par exemple un cours d'Histoire en anglais, sur le modèle de la discipline non linguistique dans les sections européennes de lycée).

**Le latin et le grec ne sont pas supprimés mais réorganisés en une option dès la 5<sup>ème</sup> sous forme de :**

- 1h par semaine en 5<sup>ème</sup> (au lieu de 2h actuellement), puis 2h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (au lieu de 3h actuellement),
- complétée par un « enseignement pratique interdisciplinaire : langue et civilisation de l'antiquité » qui peut aller jusqu'à 1h30 par semaine dans l'année. Cet enseignement pourra par exemple regrouper latin et français ou latin et histoire sur des projets concrets.

**Par ailleurs : les sections « bi-langues », européennes ou orientales et internationales seront transformées :**

- Les classes actuelles bi-langues seront remplacées par la possibilité offerte aux élèves ayant commencé une autre langue que l'anglais en CP de la continuer en même temps que l'anglais en 6<sup>ème</sup>, ce qui revient à apprendre 2 langues dès la 6<sup>ème</sup> (comme dans les actuelles classes bi-langues).
- Les classes européennes ou orientales qui proposent un renforcement en 4<sup>ème</sup> d'une langue (avec 2h de plus par semaine) sont remplacées par le fait de débiter la seconde langue dès la 5<sup>ème</sup> (pour tous), avec en option l'EPI « langues et cultures étrangères ».
- Les sections internationales seront conservées telles qu'elles.

**Enfin il sera possible de pratiquer une autre 1<sup>ère</sup> langue en CP (et donc en 6<sup>ème</sup>), que l'anglais (notamment l'Allemand).**

Pour cela cependant, ainsi que pour le « bi-linguisme » dès la 6<sup>ème</sup>, il faudra une offre à l'école qui permette aux parents de choisir la langue de leur choix. Le ministère prépare une "carte des langues" dans les académies, permettant de garantir une continuité de l'offre entre primaire et collège, et veillant à favoriser la diversité linguistique.

### ***c. L'orientation***

L'enseignement du module de « découverte professionnelle 3h ou 6 h en 3<sup>ème</sup> » (DP3, DP6) sera remplacé par l'EPI en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> : « monde économique et professionnel ».

Préparer son orientation relativement tôt est bénéfique pour les jeunes qui doivent d'abord réfléchir à leur goût, leur personnalité, rencontrer des professionnels ... avant de choisir une orientation en fin de 3<sup>ème</sup> ou de 2<sup>de</sup>. Ce cheminement peut se faire dès la 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> comme le pratiquent de nombreux pays (Au Québec : cours « d'éducation au choix de carrière » dès la 6<sup>ème</sup>).

**Ces exemples illustrent la capacité qu'auront les établissements à s'adapter, d'une certaine mesure, au profil des élèves, grâce aux EPI :**

- Proposer 2 langues dès la 6<sup>ème</sup>, avec un renforcement en langues vivantes dès la 5<sup>ème</sup> grâce à l'option EPI « langues et cultures étrangères », du latin ou du grec dès la 5<sup>ème</sup> complété par l'option « langues et cultures de l'antiquité » ...
- Imaginer une option plus scientifique autour des EPI « corps, santé » et « sciences »
- Ou au contraire travailler sur un projet professionnel concret en lien avec des entreprises déterminées pour les élèves qui vont envisager la voie professionnelle dès la fin de 3<sup>ème</sup>.

### III. PROPOSITION DE POSITIONS POUR L'UNAF

Même si la priorité devrait être donnée au primaire afin que les élèves entrent au collège en sachant lire, écrire, compter, la réforme du collège est nécessaire car le collège unique, conçu comme une préparation au lycée général et non aux autres filières du lycée, n'est plus adapté.

La réforme du collège est positive car elle propose de :

- Réviser les cycles, avec un cycle 3 qui englobe CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> et proposer en 6<sup>ème</sup> 3h de remédiation par semaine et par élève.
- Faire acquérir à tous les élèves le socle commun de connaissance, de compétences et de culture avec des objectifs ambitieux pour les élèves.
- Pratiquer un accompagnement personnalisé pour tous permettant d'aller plus loin avec certains élèves et de soutenir davantage d'autres élèves.
- Diversifier les pratiques pédagogiques en s'appuyant sur l'interdisciplinarité et des projets concrets individuels ou collectifs.
- Laisser une certaine autonomie aux établissements pour s'adapter à la spécificité de leurs élèves, via les EPI, tout en fixant un cadre : 2 EPI par an pour chaque élève, un programme national pour les EPI ...
- Commencer la seconde langue pour tous les élèves dès la 5<sup>ème</sup> (7,5h sur le cycle 4 contre 6h actuellement)
- Continuer à proposer 2 langues dès la 6<sup>ème</sup> à ceux qui le souhaitent, de même que le latin ou le grec dès la 5<sup>ème</sup>.

#### Il faudra cependant être attentif à certains points :

- Quelles propositions concrètes les établissements vont-ils faire concernant les EPI ? Pourront-ils offrir une certaine diversité d'options aux élèves, en même temps qu'une continuité d'une année sur l'autre pour ceux qui le souhaitent, notamment pour les langues anciennes ou régionales ? Quels moyens auront-ils ?
- Face au manque flagrant de moyens et de compétences dans certaines écoles pour l'apprentissage de la langue dès le CP, notamment en milieu rural, la « carte des langues » annoncée (les langues proposées au CP dans les écoles) laisse dubitative. Celle-ci sera-t-elle suffisamment solide et diversifiée pour permettre aux élèves qui le souhaitent de commencer une autre langue que l'anglais (par exemple l'allemand) ?
- Cette réforme ne fait pas ailleurs pas mention du rôle des familles avec et au côté des collèges.

#### Concernant les nouveaux programmes, l'UNAF sera particulièrement attentive aux nouveaux programmes présentés au Conseil supérieur des programmes en septembre 2015 :

- L'idée de proposer certains thèmes en option dans les programmes d'Histoire permet de les alléger, mais leur choix ne doit pas faire polémique, ou apparaître comme un parti-pris.
- Par ailleurs, l'UNAF s'étonne que le Conseil supérieur des programmes ne comporte aucun enseignant du primaire, du collège ou des lycées.



## Annexe 1 – socle commun

<p><u>Le socle actuellement en vigueur comprend 7 compétences</u></p>	<p><u>Le nouveau socle de connaissance, de compétences et de culture comprendra 5 chapitres</u></p>
<p>Le socle s'organise en <b>sept grandes</b> compétences : chacune est composée de connaissances essentielles, de capacités à les utiliser et d'attitudes indispensables tout au long de sa vie, comme l'ouverture aux autres, la curiosité, la créativité, le respect de soi et d'autrui.</p> <p style="text-align: center;"><b>La maîtrise de la langue française</b></p> <p>L'acquisition de cette compétence est une priorité absolue. Elle passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité à lire et comprendre des textes variés</li> <li>- la qualité de l'expression écrite</li> <li>- la maîtrise de l'expression orale</li> <li>- l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire</li> <li>- l'enrichissement quotidien du vocabulaire</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>La pratique d'une langue vivante étrangère</b></p> <p>L'élève doit être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de comprendre un bref propos oral ainsi qu'un texte écrit court et simple</li> <li>- de se faire comprendre à l'oral et à l'écrit en utilisant des expressions courantes</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique</b></p> <p>En mathématiques, en s'appuyant sur la maîtrise du calcul et des éléments de géométrie, l'élève apprend à mobiliser des raisonnements qui permettent de résoudre des problèmes.</p> <p>En ce qui concerne la culture scientifique et technologique, l'élève étudie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la structure et le fonctionnement de la Terre et de l'Univers</li> <li>- la matière et ses propriétés physiques et chimiques, l'énergie</li> </ul>	<p>Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122-1-1 est composé de <b>cinq domaines de formation</b> qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire</p> <p>« 1° <b>les langages pour penser et communiquer</b> : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</b></li> </ul> <p>L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.</p> <p>Il adapte sa lecture et la module en fonction de la nature et de la difficulté du texte. Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il combine avec pertinence et de façon critique les informations explicites et implicites issues de sa lecture. Il découvre le plaisir de lire.</p> <p>L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée.</p> <p>Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.</p> <p>Dans des situations variées, il recourt, de manière spontanée et avec efficacité, à la lecture comme à l'écriture.</p> <p>Il apprend que la langue française a des origines diverses et qu'elle est toujours en évolution. Il est sensibilisé à son histoire et à ses origines latines et grecques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale</b></li> </ul> <p>L'élève pratique au moins deux langues vivantes étrangères ou, le cas échéant, une langue étrangère et une langue régionale.</p> <p>Pour chacune de ces langues, il comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques du vivant (cellule, biodiversité, évolution des espèces)</li> <li>- la conception, la réalisation et le fonctionnement des objets techniques</li> </ul> <p>Il est initié à la démarche d'investigation tout en acquérant des connaissances et apprend à agir dans une perspective de développement durable.</p> <p style="text-align: center;"><b>La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication</b></p> <p>Chaque élève apprend à faire un usage responsable des technologies de l'information et de la communication (TIC). À l'école et au collège, le Brevet informatique et Internet (B2i) confirme la maîtrise de ces techniques.</p> <p style="text-align: center;"><b>La culture humaniste</b></p> <p>La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité et permet d'acquérir des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en histoire (événements fondateurs)</li> <li>- en géographie (paysages et territoires, populations, etc.)</li> <li>- en littérature et en arts (les grandes œuvres)</li> </ul> <p>Une approche sensible des œuvres initie l'élève à l'histoire des arts. Il est engagé dans des pratiques artistiques personnelles.</p> <p style="text-align: center;"><b>Les compétences sociales et civiques</b></p> <p>Il s'agit de maîtriser, comme individu et comme citoyen, les règles élémentaires de la vie en société et de les mettre en œuvre dans le cadre scolaire. L'élève acquiert des repères dans plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les droits et les devoirs du citoyen</li> <li>- les notions de responsabilité et de liberté et le lien qui existe entre elles</li> <li>- les principes d'un État de droit, le fonctionnement des institutions, de l'État, de l'Union européenne</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>L'autonomie et l'initiative</b></p> <p>L'autonomie et l'initiative s'acquièrent tout au long de la scolarité, dans chaque matière et chaque activité scolaire. On apprend ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être autonome dans son travail</li> <li>- s'engager dans un projet et le mener à</li> </ul>	<p>l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le dialogue et prend part activement à des conversations. Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi des connaissances sur le contexte culturel propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques...).</p> <p style="text-align: center;"><b>- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques</b></p> <p>L'élève utilise les principes du système de numération décimal et les langages formels (lettres, symboles...) propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, notamment pour effectuer des calculs et modéliser des situations. Il lit des plans, se repère sur des cartes. Il produit et utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques. Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses. Il sait que des langages informatiques sont utilisés pour programmer des outils numériques et réaliser des traitements automatiques de données. Il connaît les principes de base de l'algorithmique et de la conception des programmes informatiques. Il les met en œuvre pour créer des applications simples.</p> <p style="text-align: center;"><b>- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps</b></p> <p>Sensibilisé aux démarches artistiques, l'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie. Il justifie ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'œuvres. Il s'exprime par des activités, physiques, sportives ou artistiques, impliquant le corps. Il apprend ainsi le contrôle et la maîtrise de soi.</p> <p><b>2° les méthodes et outils pour apprendre :</b> ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages</p> <p style="text-align: center;"><b>- Organisation du travail personnel</b></p> <p>L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou</p>
--	---



<p>terme (construire un exposé, rechercher un stage, adhérer à un club ou une association, travailler en équipe)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- construire son projet d'orientation</li> <li>- <b>En développant cette compétence, l'élève se donne les moyens de réussir sa scolarité et son orientation, de s'adapter aux évolutions de sa vie personnelle, sociale et professionnelle.</b></li> </ul>	<p>non, mémorise ce qui doit l'être.</p> <p>Il comprend le sens des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines.</p> <p>Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en oeuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.</p> <p>Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections.</p> <p>L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Coopération et réalisation de projets</b> L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus. Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs. L'élève sait que la classe, l'école, l'établissement sont des lieux de collaboration, d'entraide et de mutualisation des savoirs. Il aide celui qui ne sait pas comme il apprend des autres. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.</li> <li>- <b>Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information</b> L'élève connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses différents supports. Il comprend les modes de production et le rôle de l'image. Il sait utiliser de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur Internet. Il apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus. Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. Il les met en relation pour construire ses connaissances. L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Il accède à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information. Il développe une culture numérique. Il identifie les différents médias (presse écrite,</li> </ul>
--	---

	<p>audiovisuelle et Web) et en connaît la nature. Il en comprend les enjeux et le fonctionnement général afin d'acquérir une distance critique et une autonomie suffisantes dans leur usage.</p> <p>- <b>Outils numériques pour échanger et communiquer</b> L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres. Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur. L'élève utilise les espaces collaboratifs et apprend à communiquer notamment par le biais des réseaux sociaux dans le respect de soi et des autres. Il comprend la différence entre sphère publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et est attentif aux traces qu'il laisse.</p> <p><b>3° la formation de la personne et du citoyen</b> : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;</p> <p>- <b>Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres</b> L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis. Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser. L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.</p> <p>- <b>La règle et le droit</b> L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du</p>
--	--

	<p>droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.</p> <p>Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme (notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948), la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 et les principes fondateurs de la République française. Il connaît le sens du principe de laïcité ; il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.</p> <p>Il connaît les principales règles du fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et les grands objectifs du projet européen.</p> <p>- <b>Réflexion et discernement</b></p> <p>L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.</p> <p>Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend les choix moraux que chacun fait dans sa vie ; il peut discuter de ces choix ainsi que de quelques grands problèmes éthiques liés notamment aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques. L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général. Il met en application et respecte les grands principes républicains.</p> <p>- <b>Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative</b></p> <p>L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement. L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en oeuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.</p> <p>4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche</p>
--	--

	<p>scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;</p> <p>- <b>Démarches scientifiques</b>                  L'élève sait mener une démarche d'investigation. Pour cela, il décrit et questionne ses observations ; il prélève, organise et traite l'information utile ; il formule des hypothèses, les teste et les éprouve ; il manipule, explore plusieurs pistes, procède par essais et erreurs ; il modélise pour représenter une situation ; il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...) ; il rend compte de sa démarche. Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient.                  L'élève pratique le calcul, mental et écrit, exact et approché, il estime et contrôle les résultats, notamment en utilisant les ordres de grandeur. Il résout des problèmes impliquant des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des situations de proportionnalité. Il interprète des résultats statistiques et les représente graphiquement.</p> <p>- <b>Conception, création, réalisation</b>                  L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des systèmes techniques. Il met en oeuvre observation, imagination, créativité, sens de l'esthétique et de la qualité, talent et habileté manuels, sens pratique, et sollicite les savoirs et compétences scientifiques, technologiques et artistiques pertinents.</p> <p>- <b>Responsabilités individuelles et collectives</b>                  L'élève connaît l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelles et collectives. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.                  Il sait que la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels. Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne.                  Pour atteindre les objectifs de connaissances et de compétences de ce domaine, l'élève mobilise des</p>
--	---

	<p>connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ;</li> <li>- la structure de l'Univers et de la matière; les grands caractères de la biosphère et leurs transformations ;</li> <li>- l'énergie et ses multiples formes, le mouvement et les forces qui le régissent ;</li> <li>- les nombres et les grandeurs, les objets géométriques, la gestion de données, les phénomènes aléatoires ;</li> <li>- les grandes caractéristiques des objets et systèmes techniques et des principales solutions technologiques.</li> </ul> <p><b>5° les représentations du monde et l'activité humaine</b> : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'espace et le temps</b> L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat. Il comprend également que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter. L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer. Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques.</li> <li>- <b>Organisations et représentations du monde</b> L'élève lit des paysages, identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente. Il établit des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés. Il exprime à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une oeuvre littéraire ou artistique ; il étaye ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'oeuvre ; il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques. Il justifie ses intentions et ses choix expressifs, en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des oeuvres. Il s'approprie, de façon directe ou indirecte, notamment dans le cadre de sorties scolaires culturelles, des oeuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et</li> </ul>
--	---

	<p>mondial comme à la création contemporaine.</p> <p>- <b>Invention, élaboration, production</b>                  L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques. Pour cela, il met en oeuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création. Il tient compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement. Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif. Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques.</p> <p>Il connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives. Il sait en tirer parti et gère son activité physique et sa production ou sa performance artistique pour les améliorer, progresser et se perfectionner. Il cherche et utilise des techniques pertinentes, il construit des stratégies pour réaliser une performance sportive. Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé. Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ;</li> <li>- les principaux modes d'organisation des espaces humanisés ;</li> <li>- la diversité des modes de vie et des cultures, en lien avec l'apprentissage des langues ;</li> <li>- les éléments clés de l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ;</li> <li>- les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;</li> <li>- les expressions artistiques, les oeuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés ;</li> <li>- les principaux modes d'organisation politique et sociale, idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;</li> <li>- les principales manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent ;</li> <li>- les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale.</li> </ul> <p>...</p>
--	---





UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

## Annexe 2 – projets de programmes d'Histoire

En 6<sup>ème</sup> : Le programme porte, comme auparavant, sur : premiers Etats 3<sup>ème</sup> siècle avant JC, civilisation grecque, Empire romain, débuts du judaïsme et débuts du christianisme. Seuls 10% du temps « empire byzantin et empire carolingien » sont reportés en 5<sup>ème</sup>, au choix du professeur par rapport à un autre thème : « Routes de commerces et échanges culturels au VII-XIII<sup>ème</sup> siècle ».

En 5<sup>ème</sup> : Le programme porte, comme auparavant, sur la méditerranée du 7<sup>ème</sup> au 13<sup>ème</sup> siècle (dont l'Islam, comme auparavant), société, église et pouvoir politique du 11<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle. Seul pour le 11<sup>ème</sup> au 15<sup>ème</sup> siècle « La place de l'église » (2,5% du temps) devient « une société rurale encadrée par l'Eglise » et sera traitée en option par rapport à « Essor des villes et éducation ». De même, la « Pensée humaniste, Réforme et conflits religieux » (20% du temps) sera traité en option par rapport à « Le monde vers 1500 ».

En 4<sup>ème</sup>. Le programme porte, comme auparavant sur, le 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> siècle en Europe et dans le monde, la Révolution française, l'Empire, l'industrialisation du 19<sup>ème</sup>, les colonies, le début du 20<sup>ème</sup> siècle. La 1<sup>ère</sup> guerre mondiale sera aussi traitée pour alléger le programme de la 3<sup>ème</sup>. Pour le 18<sup>ème</sup> siècle : « l'Europe des Lumières » sera étudiée en option par rapport à « la révolution américaine, liberté politique et nouveau monde ». Le nouveau programme propose d'étudier la première guerre mondiale alors que l'ancien s'arrêtait en 1914.

En 3<sup>ème</sup> : le programme va de 1918 à la France des années 60/70. Seul changement pour l'entre-deux guerres, le thème « sciences, arts, cultures dans l'entre deux-guerres » pourra être en option par rapport au thème « les femmes au cœur des sociétés qui changent »

Ancien programme	Nouveau projet de programme : en rouge : thèmes mis en balance
Classe de 6 <sup>ème</sup>	
I - L'ORIENT ANCIEN L'Orient ancien au III <sup>e</sup> millénaire av. J.-C. : premières écritures et premiers États.	Thème 1 La longue histoire de l'humanité et des migrations - Une seule humanité - Ou la principale révolution de l'histoire humaine : l'agriculture et l'élevage - Ou Premiers États, premières écritures
II - LA CIVILISATION GRECQUE - Au fondement de la Grèce : cités, mythes, panhellénismes - La cité des Athéniens - Alexandre le grand ou la Grèce des savants III- ROME - Des origines à la fin de la république - L'empire	Thème 2 Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au I <sup>er</sup> millénaire avant J.-C. - Le monde des cités grecques : divisions politiques, unité culturelle - Rome du mythe à l'histoire - Les débuts du judaïsme
IV- LES DÉBUTS DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME - Les débuts du judaïsme - Les débuts du christianisme VI – REGARDS SUR DES MONDES LOINTAINS La Chine des Han à son apogée Ou l'Inde classique du IV <sup>ème</sup> au V <sup>ème</sup> siècle	Thème 3 L'Empire romain dans le monde antique - Conquêtes, paix romaine et romanisation - Les débuts du christianisme - Les relations de l'Empire romain avec les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han
V– LES EMPIRES CHRÉTIENS DU HAUT MOYEN ÂGE	En 5 <sup>ème</sup>

Empire byzantin, empire carolingien	
-------------------------------------	--

Classe de 5 <sup>ème</sup>	
I. LES DEBUTS DE L'ISLAM	Thème 1 La Méditerranée, un monde d'échanges : VII-XIII <sup>ème</sup> siècles <input type="checkbox"/> L'Islam : débuts, expansion, sociétés et cultures <input type="checkbox"/> Les empires byzantin et carolingien entre Orient et Occident <b>ou</b> Routes de commerces, échanges culturels
II - L'OCCIDENT FÉODAL, XI <sup>e</sup> - XV <sup>e</sup> siècles Paysans et seigneurs Féodaux, souverains, premiers états La place de l'Église L'expansion de l'occident	Thème 2 Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident chrétien- XI <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles <input type="checkbox"/> Une société rurale encadrée par l'Église ou Essor des villes et éducation <input type="checkbox"/> La construction du Royaume de France et l'affirmation du pouvoir royal (Xe-XV <sup>e</sup> siècles)
III –REGARDS SUR L'AFRIQUE	
IV. VERS LA MODERNITÉ, fin XV <sup>e</sup> – XVII <sup>e</sup> siècles Bouleversements culturels et intellectuels Emergence du roi absolu	Thème 3 XV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> siècles : nouveaux mondes, nouvelles idées <input type="checkbox"/> Le monde vers 1500 ou Pensée humaniste, Réformes et conflits religieux <input type="checkbox"/> L'émergence du roi absolu

Classe de 4 <sup>ème</sup>	
I - L'EUROPE ET LE MONDE AU XVIII <sup>ème</sup> SIÈCLE Thème 1 - L'Europe dans le monde au début du 18 <sup>ème</sup> siècle Thème 2 – L'Europe des Lumières Thème 3 – Les traites négrières et l'esclavage Thème 4 – Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI	Thème 1 L'Europe et le monde XVII <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> siècles <input type="checkbox"/> Un monde dominé par l'Europe : empires coloniaux, échanges commerciaux et traites négrières <input type="checkbox"/> Sociétés et cultures au temps des Lumières ou La Révolution américaine, liberté politique et « nouveau monde » <input type="checkbox"/> La Révolution française et l'Empire
II - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE Thème 1 – Les temps forts de la Révolution Thème 2 Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire Thème 3 – La France et l'Europe de 1815	Thème 2 Le XIX <sup>e</sup> siècle, un bouleversement inédit des économies, des sociétés et des cultures <input type="checkbox"/> L'industrialisation : économie, société, culture <input type="checkbox"/> Conquêtes et sociétés coloniales
III - Le XIX <sup>e</sup> SIÈCLE Thème 1 – L'âge industriel Thème 2 – L'évolution politique de la France, 1815-1914 Thème 3 – L'affirmation des nationalistes Thème 4 – Les colonies Thème 5 – Carte de l'Europe en 1914	Thème 3 D'un siècle à l'autre : la transformation du monde <input type="checkbox"/> Construire, affirmer, consolider la République en France <input type="checkbox"/> La Première Guerre mondiale et les violences de guerre (inclus le génocide des Arméniens)

Classe de 3ème	
Partie I : Un siècle de transformations scientifiques et technologiques Thème 1 : Des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914 Thème 2 – l'évolution du système de production et ses conséquences sociales Partie II – Guerres mondiales et régimes totalitaires (1917 – 1945) Thème 1 : La Première Guerre mondiale : vers une guerre totale (1914-1918) Thème 2 : Les régimes totalitaires dans les années 1930 Thème 3 : La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement (1939-1945)	Thème 1 De « Versailles » à « Nuremberg » <input type="checkbox"/> L'Europe entre démocratie et régimes totalitaires <input type="checkbox"/> La Seconde Guerre mondiale ; génocide des Juifs et des Tziganes ; déportations et univers concentrationnaires <input type="checkbox"/> <b>Sciences, arts, cultures dans l'entre deux-guerres ou Les femmes au coeur de sociétés qui changent</b>
Partie III – Une géopolitique mondiale (depuis 1945) Thème 1 : La guerre froide Thème 2 : Des colonies aux États nouvellement indépendants Thème 3 : Géopolitique du monde actuel Partie IV – Vie politique et société en France Thème 1 : La république de l'entre-deux-guerres : victorieuse et fragilisée	Thème 2 Guerre froide et décolonisation <input type="checkbox"/> L'Est et l'Ouest au temps de la guerre froide (jusqu'à 1989) : pratiques politiques, modes de vie et visions du monde <input type="checkbox"/> Décolonisation et construction de nouveaux États
Thème 2 : Effondrement et refondation républicaine (1940-1946) Thème 3 : La Ve République à l'épreuve de la durée	Thème 3 Les Françaises et les Français en République de 1944 à nos jours <input type="checkbox"/> De la IVe à la Ve République : démocratie sociale et évolution de la place de la France dans le monde <input type="checkbox"/> La France des années 60-70 : une société en mutation

## Annexe 2

Actuellement	Dans la réforme
Commencer en 6 <sup>ème</sup> une autre 1 <sup>ère</sup> langue que l'Anglais (ex : Allemand)	Ce sera possible si l'élève a commencé cette langue (l'Allemand) dès le primaire (au lieu de l'anglais).
<p>Les classes bi-langues (10,9% en 6<sup>ème</sup> en 2013)</p> <p>Dans ces classes, on étudie, dès la 6<sup>e</sup>, en parallèle 2 langues vivantes étrangères.</p> <p>Toujours étudié, l'anglais peut être couplé, selon les collèges, avec l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le portugais ou le russe.</p> <p>L'horaire réglementaire de la LV1 est de 4 h hebdomadaire et de 2 ou 3 h pour la LV2.</p>	<p>Les élèves commenceront une première langue dès le CP.</p> <p>Les classes bi-langues seront remplacées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la possibilité de faire 2 langues dès la 6<sup>ème</sup>, à condition cependant que l'élève ait déjà commencé une langue autre que l'anglais en primaire. Le ministère doit faire des « cartes des langues » par Académie pour assurer une diversité des langues en primaire (souvent en lien avec les pays frontaliers).</li> <li>- Dès la 5<sup>ème</sup> tous les élèves commenceront de toutes les manières une deuxième langue (2,5 heures par semaine).</li> </ul>
<p>Les sections européennes ou de langues orientales (10,6% des élèves en classe de 3<sup>ème</sup> en 2013)</p> <p>Proposées dès la 4<sup>e</sup>, les sections européennes existent en allemand, en anglais, en espagnol, en italien, en néerlandais, en portugais, en russe.</p> <p>Les sections orientales en arabe, en japonais, en chinois, en vietnamien.</p> <p>Ces sections, ouvertes aux élèves motivés par le bilinguisme et ayant de bons résultats, proposent au collège un apprentissage renforcé de la langue choisie (2 h supplémentaires/semaine).</p>	<p>Ces sections seront supprimées.</p> <p>A la place sont proposées deux langues <b>dès la 5<sup>ème</sup></b> pour tous les élèves : avec 3 heures de LV1 et 2,5 heures de LV2.</p> <p>Les enseignements complémentaires interdisciplinaires pourront par ailleurs être enseignés en partie en langue vivante étrangère.</p>
<p>Les sections internationales (pour les élèves venant de l'étranger et des français) allemand, américain, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe et suédois.</p>	<p>Celles-ci ne seront pas supprimées. « Sections internationales : les enseignements spécifiques de ces sections seront maintenues dans les formes actuelles. » (cf. site internet Eduscol</p>
<p>Le latin et le grec</p> <p>Latin suivi par 20% des élèves actuellement en</p>	<p>Dans l'arrêté figure la possibilité pour</p>



<p>5<sup>ème</sup> et 15% en 3<sup>ème</sup> Grec suivi par 2% des élèves 2h par semaine en 5<sup>ème</sup> 3h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup></p>	<p>l'établissement « de proposer, pour les élèves volontaires, un enseignement de complément dès la 5<sup>ème</sup> qui porte sur un enseignement de langues et cultures de l'antiquité ou sur un enseignement de langue et culture régionales.» Soit 1h de latin par semaine en 5<sup>ème</sup> et 2h en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> Auquel s'ajoute la possibilité d'un EPI : « cultures et langues de l'antiquité ».</p>
--	---